

Quatre-vingt-unième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 11 octobre 2023 à 16 h 30.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Adjointe administrative de direction	Mme Isabelle Pellerin

ABSENCE

SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
--------------	--------------------

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2023-10-0544
ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0545
PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2023

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 13 septembre 2023, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 13 septembre 2023 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

FONDS FLI / FLS / FSE

Aucun dossier.

ADMINISTRATION

2023-10-0546
DÉNEIGEMENT IMMEUBLE DU 39, RUE DÉPÔT À DANVILLE

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a demandé une soumission, de gré à gré, à l'entreprise Hémond Excavation Ltée, pour le service de déneigement, pour l'immeuble situé au 39, rue Dépôt à Danville pour trois ans, périodes hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de l'entreprise Hémond Excavation ltée, au montant de 800 \$ par année, taxes non comprises, avec un montant additionnel de 10 \$ facturé pour les années suivantes;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au règlement 263-2021 Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1];

CONSIDÉRANT la section III, article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1] et compte tenu du montant de l'offre de service, la MRC peut procéder par une entente de gré à gré afin d'octroyer le contrat de service de déneigement pour l'immeuble situé au 39, rue Dépôt à Danville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte la soumission de Hémond excavation ltée, au montant de 800 \$, taxes non comprises, pour le déneigement de l'immeuble situé au 39, rue Dépôt à Danville pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, est autorisé à signer l'entente avec l'entrepreneur, au nom de la MRC des Sources.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0547

DÉNEIGEMENT IMMEUBLE DU 12, ROUTE 116 À DANVILLE

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a demandé une soumission, de gré à gré, à l'entreprise Hémond Excavation ltée, pour le service de déneigement, pour l'immeuble situé au 12, route 116 à Danville pour trois ans, périodes hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de l'entreprise Hémond Excavation ltée, au montant de 660 \$ par année, taxes non comprises, avec un montant additionnel de 10 \$ facturé pour les années suivantes;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au règlement 263-2021 Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1];

CONSIDÉRANT la section III, article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1] et compte tenu du montant de l'offre de service, la MRC peut procéder par une entente de gré à gré afin d'octroyer le contrat de service de déneigement pour l'immeuble situé au 12, route 116 à Danville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte la soumission de Hémond excavation ltée, au montant de 660 \$, taxes non comprises, pour le déneigement de l'immeuble situé au 12, route 116 à Danville pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, est autorisé à signer l'entente avec l'entrepreneur, au nom de la MRC des Sources.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0548**DÉNEIGEMENT IMMEUBLE DU 600, RUE GOSSELIN À WOTTON (SQ)**

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a demandé une soumission, de gré à gré, à l'entreprise Service de déneigement R. Nault de Wotton, pour le service de déneigement, pour le poste de la Sûreté du Québec de Wotton, pour la période hivernale 2023-2024;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de l'entreprise Service de déneigement R. Nault, au montant de 7 345 \$, taxes non incluses;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au règlement 263-2021 Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

CONSIDÉRANT la section III, article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]* et compte tenu du montant de l'offre de service, la MRC peut procéder par une entente de gré à gré afin d'octroyer le contrat de service de déneigement pour l'immeuble situé au 600, rue Gosselin à Wotton (poste de la SQ);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte la soumission de Service de déneigement R. Nault, au montant de 7 345 \$, taxes non incluses, pour le déneigement au poste de police de la Sûreté du Québec du 600, rue Gosselin à Wotton;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, est autorisé à signer l'entente pour le déneigement du poste de la SQ au 600, rue Gosselin à Wotton, pour la période hivernale 2023-2024, au nom de la MRC des Sources avec Service de déneigement R. Nault.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0549**PROCURATION DE MME JO-ANN COURTEMANCHE**

CONSIDÉRANT que, dans l'exercice de ses fonctions en tant qu'adjointe à la comptabilité, Mme Jo-Ann Courtemanche doit, entre autres, communiquer avec divers organismes, fournisseurs, entreprises et ministères, et effectuer toutes les transactions financières et communications nécessaires pour la MRC des Sources et du site d'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE le conseil mandate Mme Jo-Ann Courtemanche, adjointe à la comptabilité pour la MRC des Sources, auprès de tout ministère, tant au fédéral qu'au provincial, organisation, Hydro Québec, Desjardins, téléphonie, ainsi que tous les fournisseurs et clients de la MRC des Sources, de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs et du site d'enfouissement, et ce, pour lui permettre l'exercice adéquat de ses fonctions.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0550**REPRÉSENTATIONS – TOURNOI DE CURLING DE LA MAIRESSE DE DANVILLE**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la Ville de Danville pour l'événement « Tournoi de curling de la mairesse » le samedi 18 novembre prochain;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une première édition et que cette activité n'était pas prévue aux représentations annuelles 2023 adoptées à la séance du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT que tous les fonds amassés seront versés aux organismes de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT que cette activité sera proposée aux élus en priorité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le préfet M. Hugues Grimard et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources réserve quatre (4) billets pour le tournoi de curling de la mairesse de Danville le 18 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

RATIFICATION DES DÉPENSES**IMMEUBLE 309, RUE CHASSÉ, VAL-DES-SOURCES (MRC)****2023-10-0551****RATIFICATION DES DÉPENSES 309, RUE CHASSÉ – 1^{ER} JUILLET 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 309, rue Chassé

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-07-01	Distribution BSH	309 Chassé - Sacs ordures	40,20 \$
2023-07-03	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	5,27 \$
2023-07-03	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - article de peinture	7,19 \$
2023-07-03	Climcô Service inc.	309 Chassé - air climatisé - Aide Juridique	273,63 \$
2023-07-03	Climcô Service inc.	309 Chassé - air climatisé - Aide Juridique	225,48 \$
2023-07-03	Climcô Service inc.	309 Chassé - appel de service - air climatisé	374,12 \$
2023-07-04	Climcô Service inc.	309 Chassé - air climatisé - Service Canada	126,38 \$
2023-07-04	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Peinture	356,41 \$

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-07-05	Électro Alarme	309 Chassé - système de code portes réception	4 646,02 \$
2023-07-06	Climcô Service inc.	309 Chassé - entretien air climatisé	453,23 \$
2023-07-06	Service d'Extincteurs Sherbrooke 2010	309 Chassé - inspection visuelle 2 extincteurs	26,14 \$
2023-07-06	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	17,17 \$
2023-07-07	Enseignes A-Gagnon	309 Chassé - Panneaux stationnement	227,00 \$
2023-07-07	Maheu&Maheu Inc.	309 Chassé - Fourmis	232,56 \$
2023-07-07	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	14,56 \$
2023-07-07	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	29,05 \$
2023-07-11	Électro Alarme	309 Chassé - remettre contact de porte	224,63 \$
2023-07-11	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	21,10 \$
2023-07-13	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Travaux électriques	380,19 \$
2023-07-19	NSW contrôle Inc.	309 Chassé - Air climatisé	989,90 \$
2023-07-20	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	2,38 \$
2023-07-21	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	15,83 \$
2023-07-25	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - accessoire plomberie	4,78 \$
2023-07-25	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - accessoire plomberie	0,96 \$
2023-07-25	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie et matériaux	44,50 \$
2023-07-26	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	2,86 \$
2023-07-26	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - matériaux	5,39 \$
2023-07-27	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - matériaux	12,78 \$
2023-08-01	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	9,12 \$
2023-08-01	Maheu&Maheu Inc.	309 Chassé - Service août et septembre 2023	77,34 \$
2023-08-04	Visa Desjardins	309 Chassé - Évier toilette - Salle des employés	118,14 \$
2023-08-07	Maheu&Maheu Inc.	309 Chassé - chauve-souris	151,67 \$
2023-08-08	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	18,71 \$
2023-08-09	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	4,53 \$
2023-08-09	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	17,17 \$
2023-08-11	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	10,52 \$
2023-08-15	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Peinture	220,91 \$
2023-08-16	Distribution BSH	309 Chassé - entrée du Gym	24,19 \$
2023-08-21	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Plancher & quincaillerie	70,33 \$
2023-08-21	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Plomberie	2,86 \$
2023-08-22	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	16,30 \$
2023-08-24	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - matériaux	16,15 \$
2023-08-28	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	1,13 \$
2023-08-31	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - matériaux	7,67 \$
2023-08-31	Jean Dorval	309 Chassé - Achat café pour les odeurs bâtiment	17,98 \$
2023-09-05	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	7,67 \$
2023-09-05	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Ruban masquer	5,27 \$
2023-09-11	Climcô Service inc.	309 Chassé - air climatisé	374,12 \$
2023-09-11	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	2,86 \$
2023-09-12	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	5,27 \$
2023-09-12	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	261,99 \$
2023-09-12	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - outillage	18,23 \$
2023-09-12	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	140,71 \$
2023-09-13	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - matériaux	12,02 \$
2023-09-14	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Changement des lumières pour LED	3 168,76 \$
2023-09-14	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	127,76 \$
2023-09-18	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	27,28 \$
			13 696,37 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble du 309, rue Chassé à Val-des-Sources, du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023, au montant de 13 696,37 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0552

**RATIFICATION DES DÉPENSES 309, RUE CHASSÉ – GYMA21 –
1^{ER} JUILLET 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources – Gym A21, ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 309, rue Chassé – GYM A21

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-09-06	L'Abri	GYM A21 – Architecte - aménagement	9 388,35 \$
			9 388,35 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble du 309, rue Chassé à Val-des-Sources – GYM A21, du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023, au montant de 9 388,35 \$.

Adoptée à l'unanimité.

IMMEUBLE 600, RUE GOSSELIN, WOTTON (POSTE DE POLICE SQ)

2023-10-0553

**RATIFICATION DES DÉPENSES 600, RUE GOSSELIN – 1^{ER} JUILLET 2023
AU 30 SEPTEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 600, rue Gosselin

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-08-01	Maheu et Maheu Inc.	SQ - Inspection août et septembre	95,48
2023-08-17	S. Eau S.	SQ - Test de Bactéries eau	120,00
			215,48 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton, du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023, au montant de 215,48 \$.

Adoptée à l'unanimité.

IMMEUBLE 12, ROUTE 116, DANVILLE

2023-10-0554

RATIFICATION DES DÉPENSES 12, ROUTE 116 – 1^{ER} JUILLET 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116 à Danville ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 12, route 116

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-07-03	Centre de service scolaires des Sommets	12 route 116 - Taxes scolaires	93,26 \$
			93,26 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116, à Danville, du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023, au montant de 93,26 \$.

Adoptée à l'unanimité.

BÂTISSE 39, RUE DÉPÔT, DANVILLE ET ROUTE VERTE

2023-10-0555

RATIFICATION DES DÉPENSES 39, RUE DÉPÔT – 1^{ER} JUILLET 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt à Danville ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 39, rue Dépôt

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-07-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - internet JUILLET 2023	278,06 \$
2023-07-13	Claude Bourque Électrique inc.	39 Dépôt - Travaux électriques sport vélo PC	749,22 \$
2023-07-17	Vivaco Groupe Coopératif	39 Dépôt - quincaillerie - peinturer BIT	10,93 \$
2023-07-21	Vivaco Groupe Coopératif	39 Dépôt - quincaillerie	49,86 \$
2023-07-29	TRANSPORT YERGEAU INC.	39 Dépôt - cueillette ordures dans cour - année 2023	236,22 \$
2023-08-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - téléphone, internet août 2023	278,06 \$
2023-08-21	Vivaco Groupe Coopératif	39 Dépôt - Plancher & quincaillerie	2,97 \$
2023-08-23	Vivaco Groupe Coopératif	39 Dépôt - quincaillerie	29,76 \$
2023-08-28	Hydro-Québec	39 Dépôt - électricité	189,26 \$
2023-09-21	Véronique Pelletier	39 Dépôt - Achats divers	211,86 \$
2023-09-28	Hydro-Québec	39 Dépôt - 28 juill au 27 sept. 2023	171,14 \$
			2 207,34 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt, à Danville, du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023, au montant de 2 207,34 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0556**RATIFICATION DES DEPENSES DE LA ROUTE VERTE – 1^{ER} JUILLET 2023
AU 30 SEPTEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que depuis le 1^{er} janvier 2019, la MRC des Sources est gestionnaire de la Route verte suite au retrait du mandat au Comité touristique des Sources;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de la Route verte ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

Dépenses d'entretien Route verte

Date	Entreprise	Détail	Montant
2023-07-12	Ultramar	RV - Essence	56,09 \$
2023-07-13	René Lacroix	RV - Remboursement dépenses avril à juillet 2023	66,23 \$
2023-07-17	Garage Jean-Rock Paquet Inc.	RV - changer filtre à air, à gaz et poignet	81,36 \$
2023-07-18	L'essentiel des travailleurs	RV - équipement de protection	203,94 \$
2023-07-23	Gabriel Couture et Fils Itée	RV - quincaillie	8,39 \$
2023-07-23	Gabriel Couture et Fils Itée	RV - quincaillerie	10,60 \$
2023-07-25	Ultramar	RV - Essence	62,51 \$
2023-07-27	Garage Jean-Rock Paquet Inc.	RV - pièces mécanique	8,73 \$
2023-07-31	Ultramar	RV - Essence	18,23 \$
2023-07-31	Gabriel Couture et Fils Itée	RV - quincaillie	41,97 \$
2023-08-02	Gabriel Couture et Fils Itée	RV - quincaillie	11,12 \$
2023-08-10	Pieux Xtrême Inc, maison mère	RV - réparation barrières	629,92 \$
2023-08-14	Gabriel Couture et Fils Itée	RV - quincaillerie	5,97 \$
2023-09-08	Garage Jean-Rock Paquet Inc.	RV - pièce outillage	34,33 \$
2023-09-21	L'essentiel des travailleurs	RV- salopette imperméable	50,07 \$
2023-09-26	Marie-Michelle Ouellette	RV - Remboursement dépenses juillet à septembre 2023	68,77 \$
			1 358,23 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses de la Route verte du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023, au montant de 1 358,23 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0557

MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS FRR VOLET 3 INNOVATION

CONSIDÉRANT le dépôt de l'offre de services de M. Mounir Lahmani dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité 2020-2024 Volet 3 – Projet Innovation – Filière de valorisation des matériaux – Innover vers des matériaux durables;

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'offre de services par courriel et en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER le mandat de services professionnels FRR volet 3 Innovation de M. Mounir Lahmani tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0558

TOPO MISSION MAROC – DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT la participation du directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources, M. Frédéric Marcotte, à la mission au Maroc pour le CIMMS du 19 octobre 2023 au 28 octobre 2023;

CONSIDÉRANT que cette mission s'inscrit dans le cadre du FRR volet 3 – Innovation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, à participer à cette mission dans le cadre de son travail, pour les dix jours.

QUE la MRC des Sources rembourse les dépenses inhérentes à cette mission.

Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

2023-10-0559

TOPO RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la proposition de restructuration des volets « Projet signature » et « Projet innovation »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, à aller de l'avant dans la restructuration des volets « Projet signature » et « Projet innovation ».

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-0560

RATIFICATION – DÉPART DE M. AMINE KHERRAJI, CONSEILLER AUX ENTREPRISES

CONSIDÉRANT le dépôt de la démission de M. Amine Kherraji, conseiller aux entreprises;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER le départ de M. Amine Kherraji, conseiller aux entreprises en date du 6 octobre 2023.

D'AUTORISER l'ouverture du poste de remplacement de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

Aucun autre sujet.

2023-10-0561

FIN DE LA RENCONTRE

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 17 h 26.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier